



Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 87 % des titulaires du Bees et Beatep ont un emploi

Les deux tiers des diplômés du Brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) et du Brevet d'état d'animateur technicien d'éducation populaire (BEATEP) étaient insérés dans la vie active avant l'obtention de leur diplôme. Ils sont plus âgés que les jeunes issus de la formation initiale mais ne sont pas nécessairement moins diplômés. 40 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme universitaire et 20 % n'ont pas le baccalauréat.

87 % des diplômés ont un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. Ce taux est globalement supérieur à ce que l'on observe pour les diplômes tertiaires du niveau IV de formation (le baccalauréat professionnel tertiaire par exemple). Le statut de l'emploi est globalement comparable à celui des filières les plus proches. Les trois quarts des diplômés qui ont un emploi exercent des fonctions en adéquation avec leur diplôme.

La capacité d'obtenir un emploi et de le garder dépend peu de l'âge, du niveau de formation initiale, ou de l'expérience professionnelle antérieure. En revanche, le sexe, la nationalité et le fait d'avoir connu une période de chômage avant l'obtention du diplôme semblent intervenir sur le taux d'emploi, que ce soit juste après l'obtention du diplôme ou trois ans après.

Un contexte global de hausse du nombre de diplômés et de l'emploi

Entre 1995 et 2003, le nombre de BEES du 1^{er} degré délivrés par le MJSVA est passé de l'ordre de 8 000 à 9 000 diplômés par an et le nombre de BEATEP de 1 000 à 3 000 (graphique 1).

Le nombre d'animateurs sportifs (emploi exercé à titre principal) est passé de 20 000 à près de 80 000 entre 1982 et 2002 alors que le nombre d'animateurs socioculturels est passé de 43 000 à quelques 106 000, nombre dont la croissance semble marquer le pas depuis l'année 2000 (graphique 2).

Il s'agit là de l'emploi exercé à titre principal, c'est à dire que ne sont pas compris les emplois à titre partiel, ou complémentaire, exercés dans un grand nombre de structures [1].

La croissance de l'emploi à titre principal en tant qu'animateur sportif est de loin supérieure à celle des titulaires du BEES, diplôme de référence.

Sauf à faire l'hypothèse que les diplômés restent la majeure partie de leur vie professionnelle dans la fonction qu'ils exercent au moment de leur première embauche, le nombre d'emplois à titre principal exercés dans l'animation est largement supérieur à celui de la « production » de diplômés.

Jeunesse, Sports et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 06-01

Janvier 2006

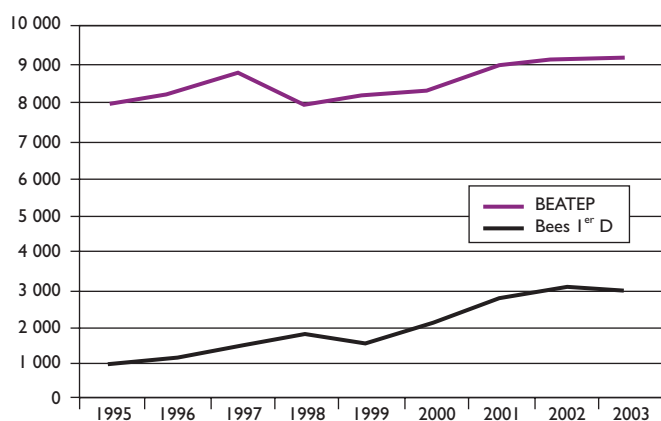
Rédacteurs :

Guy TRUCHOT,
Mission statistique
Ministère de la jeunesse, des sports
et de la vie associative

Éric CLERON
Mission statistique
Ministère de la jeunesse, des sports
et de la vie associative

Graphique 1

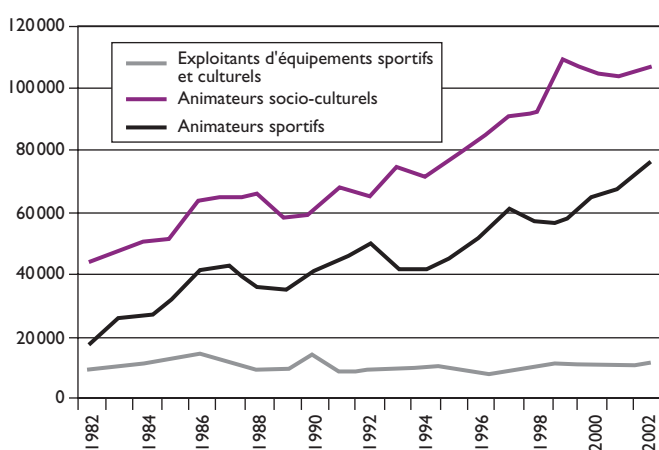
Évolution du nombre de diplômes délivrés par le MJSVA



Source : Enquête annuelle du MJSVA sur les diplômes délivrés

Graphique 2

Évolution du nombre d'emplois exercés à titre principal



Source : Enquête Emploi de l'INSEE

Il y a en 2002 de l'ordre de 106 000 animateurs socioculturels à titre principal et, sur les dix dernières années de l'ordre de 35 000 diplômés professionnels de l'animation socioculturelle ont été délivrés par le MJSVA. En conséquence, on peut émettre l'hypothèse que, sous réserve du maintien du financement de ces activités, l'insertion des diplômés devrait rester aisée dans le futur.

Des diplômés de seconde chance ?

Les diplômés « post-initiaux » (voir encadré 1) sont de loin majoritaires parmi les diplômés du ministère : ils représentent 60 % des diplômés du BEES et 77 % de ceux du BEATEP (tableau 1). Les hommes sont un peu plus souvent que les femmes des « sortants post-initiaux », aussi bien pour le BEES que pour le BEATEP. Les diplômés nés à l'étranger ou de parents nés à l'étranger sont également un peu plus souvent des « sortants post-initiaux » que les diplômés nés de parents nés en France. La part des premiers parmi les diplômés est conforme à leur part dans la génération.

A niveau de formation initiale égal, les « sortants post-initiaux » restent les plus nombreux sauf à partir d'un niveau égal ou supérieur à Bac + 3, auquel plus de la moitié des diplômés sont des « sortants initiaux ». Les plus jeunes sont massivement « sortants initiaux » et à mesure que l'âge augmente, la part des « sortants post-initiaux » augmente et devient majoritaire, vers 30 ans (graphique 3).

Cette part massive des « sortants post-initiaux » dans les promotions des diplômés désigne une population qui a déjà une expérience professionnelle que l'on peut estimer à plus de 5 ans compte tenu de l'écart de l'âge moyen entre les premiers et les

TABLEAU 1

Répartition des diplômés selon quelques variables

	BEES	BEATEP
Hommes	74 %	57 %
Femmes	26 %	43 %
Sortants initiaux	23 %	40 %
Sortants post-initiaux	77 %	60 %
Nés de parents nés en France	83 %	72 %
Nés à l'étranger ou de parents nés à l'étranger	17 %	28 %
Inférieur au Bac	19 %	19 %
Bac	44 %	39 %
Bac + 2	25 %	17 %
Bac + 3	12 %	25 %
Moins de 25 ans	32 %	21 %
25-29 ans	37 %	39 %
30-34 ans	14 %	19 %
35 ans et plus	16 %	21 %
Total	100 %	100 %

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

Encadré n° 1 : Présentation de l'enquête génération 2001

Dans le cadre de ses enquêtes « Génération », le CEREQ a interrogé au printemps 2004 à la demande du MJSVA (DEF) un échantillon de 1 500 personnes diplômées du BEES et du BEATEP en 2001.

L'objectif de ces enquêtes est d'observer les diplômés dans les trois premières années de vie active qui suivent l'obtention d'un des diplômes cités précédemment : qui sont-ils ? Que font-ils ? Quel est leur premier emploi ? Combien de temps leur a-t-il fallu pour l'obtenir ? Quelle est leur situation en 2004, date de l'enquête ?

Ce qui caractérise l'extension demandée par le MJSVA par rapport à l'enquête du CEREQ, c'est que les diplômés du MJSVA peuvent avoir quitté une première fois le système éducatif avant 2001. Ainsi deux situations se présentent :

Une partie des jeunes n'ont pas quitté le système éducatif avant 2001, sauf éventuellement pour une maternité ou une maladie. Ils sont appelés dans cette étude filière des « sortants initiaux ».

Une deuxième partie était en formation post-initiale : ils ont connu une première interruption d'étude avant 2001, soit la filière des « sortants post-initiaux ».

seconds, et ce résultat est vrai pour chacun des deux diplômes et pour les hommes comme pour les femmes.

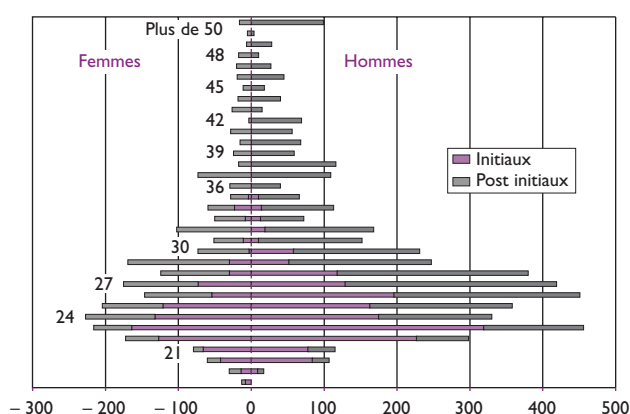
Ainsi, l'âge moyen à l'obtention du diplôme est proche de 24 ans et demi pour l'ensemble des « sortants initiaux », et de plus de

30 ans pour les diplômés « post-initiaux ». Il est également un peu plus élevé pour le BEATEP que pour le BEES. Au total, les services qui organisent les formations et les examens ont donc en face d'eux, chaque année, des générations sensiblement diffé-

rentes. Entre les plus jeunes (les femmes titulaires du BEES en « sortie initiale ») âgées de 24,2 ans en moyenne et les plus âgées (des femmes également, titulaires du BEATEP en « sortie post-initiale ») âgées de 32 ans, il y a près de 8 ans d'écart.

Graphique 3

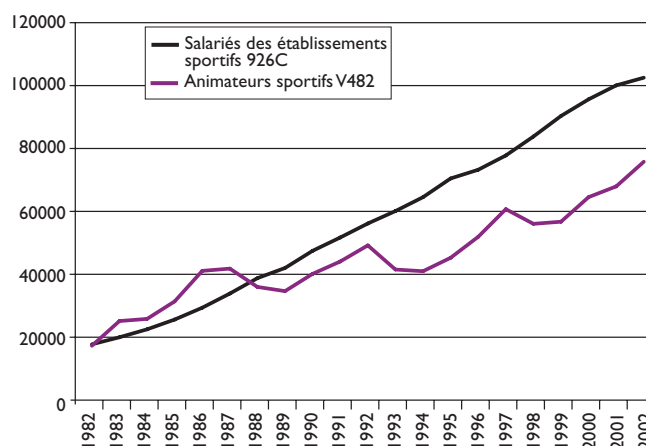
Répartition des diplômés par sexe, par âge et par filière



Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

Graphique 4

Évolution du nombre d'animateurs sportifs et de celui des salariés des établissements dont l'activité principale est le sport



Source : Enquête emploi INSEE (animateurs sportifs) et données UNEDIC (salariés des établissements dont l'activité principale est le sport)

3

Ainsi, 56 % des sortants initiaux avaient moins de 25 ans. Situation presque inverse pour les « post-initiaux » : 46 % ont plus de 30 ans à l'obtention du diplôme (tableau 2).

20 % de non bacheliers

40 % des diplômés ont un niveau de formation initiale supérieur au baccalauréat (dont la moitié d'entre eux à bac + 3), 40 % sont au niveau du baccalauréat et 20 % en deçà de ce niveau. Pour ces derniers, le diplôme du MJSVA constitue bien un diplôme de promotion sociale puisqu'il leur permet d'accéder au niveau IV de formation. La répartition des lauréats par niveau de formation initiale varie assez peu selon le sexe, la filière initiale ou post initiale, et selon qu'ils ont obtenu le BEES ou le BEATEP. Toutefois on remarque qu'il y a un peu plus de garçons que de filles à ne pas avoir le baccalauréat, et que ce sont surtout les diplômés du BEES qui ont un niveau au moins égal à bac + 3 (18 % des « sortants post-initiaux » et un tiers des « sortants initiaux », un peu plus pour les garçons).

Des diplômes sexuellement caractérisés

Le BEES est clairement un diplôme masculin (74 % d'hommes) alors que le BEATEP est un diplôme plutôt féminin (56 % de femmes). Comme le BEES est trois fois plus délivré que le BEATEP, les diplômés de l'animation

TABLEAU 2

Répartition des diplômes selon leur filière et quelques variables socio-démographiques

	Initiale	Post initiale	Total
Total	36	64	100
hommes	35	65	100
femmes	39	61	100
bac + 3	52	48	100
bac + 2	23	77	100
bac	34	66	100
inf bac	37	63	100
Français	38	62	100
Etrangers	31	69	100
moins de 25 ans	68	32	100
25-29 ans	54	46	100
30-34 ans	27	73	100
35 ans et +	6	94	100
BEES			
Total	40	60	100
hommes	36	64	100
femmes	50	50	100
BEATEP			
Total	23	77	100
hommes	21	79	100
femmes	27	73	100

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

socioculturelle et sportive de niveau IV restent particulièrement masculins. On remarque en particulier que les femmes sont encore moins nombreuses parmi les titulaires du BEES dans la population des « sortants post-initiaux » et représentent tout juste la moitié des titulaires du BEATEP « sortants initiaux » (tableau 3).

TABLEAU 3

Part des femmes chez les diplômés selon la filière

	Sortants initiaux	Sortants post-initiaux
BEES	33	22
BEATEP	50	59
Total	35	31

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

Trois ans après, un emploi plus fréquent que pour la moyenne de la génération

Trois ans après avoir obtenu leur BEES ou leur BEATEP, 87 % des diplômés ont un emploi. Ce nombre est supérieur à la moyenne de la génération (78 %). Même à situation plus comparable, le taux d'emploi reste sensiblement supérieur : il est de 78 % pour l'ensemble des CAP et BEP tertiaires (diplômes de niveau V), de 74 % pour l'ensemble des bacheliers professionnels tertiaires, qui sont au niveau IV de formation, comme le BEES et le BEATEP. Avec 86 % de personnes qui ont un emploi, les titulaires d'un BTS ou d'un DUT tertiaire font jeu égal, mais ils sont au niveau III de formation, de même que les sortants de la filière STAPS qui affichent le même taux d'emploi (tableau 4 et 5).

Facteurs sociodémographiques, filières suivies et taux d'emploi

Trois cas de figure ressortent de cette analyse :

► Le taux d'emploi est le même pour chacun des deux diplômes, pour les plus jeunes comme pour les plus âgés et pour les « sortants initiaux » comme pour les « sortants post-initiaux ». Ce dernier point est plus remarquable : les publics de ces deux filières sont pourtant peu comparables : les premiers sont jeunes et souvent diplômés de l'enseignement supérieur à un niveau élevé. Les seconds sont plus âgés de 5 ans en moyenne (mais parfois beaucoup plus), moins diplômés au delà de bac + 2, et ont pour un nombre important d'entre eux connu des périodes de chômage parfois longues. Par contre, ils ont également souvent

une bonne connaissance du milieu et une expérience professionnelle solide. À l'arrivée, tout se passe comme si le diplôme remettait « les pendules à l'heure » et replaçait chacun sur un pied d'égalité. Ce propos mérite toutefois d'être nuancé, les « sortants post-initiaux », quand ils étaient au chômage au moment de leur inscription au diplôme, ne sont que 80 % à avoir un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. C'est 7 points de moins que pour ceux qui avaient un emploi ou pour les « sortants initiaux ». Cependant, cela revient à dire que 80 % des

diplômés qui étaient au chômage au moment où ils ont passé leur diplôme ont trouvé un emploi durable par la suite, ce qui, pour un dispositif de « seconde chance », montre son efficacité.

► Le taux d'emploi est souvent plus faible pour les femmes et pour les diplômés d'origine étrangère. Pour les femmes, l'écart est plus net chez les « sortants post-initiaux » du BEATEP (- 6 points, et pour les « sortants initiaux » du BEES (- 6 points). Dans les autres cas, elles font jeu égal avec les hommes (tableau 6).

TABLEAU 4

Situation 3 ans après le diplôme

	Emploi	Chômage	Inactivité	Reprise d'étude	Total
Bees + Beatep	87 %	10 %	2 %	2 %	100 %
Total génération 2001	78 %	15 %	2 %	3 %	100 %
Dont :					
CAP-BEP tertiaire	78 %	13 %	5 %	4 %	100 %
Bac Pro tertiaire	74 %	14 %	3 %	9 %	100 %
BTU DUT tertiaire	86 %	9 %	1 %	4 %	100 %
Diplômes STAPS	84 %	8 %	2 %	6 %	100 %

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

TABLEAU 5

Statut de l'emploi

	BEES	BEATEP	Bac Pro tertiaire	STAPS
Non emploi (1)	13 %	13 %	26 %	16 %
Emploi, dont :	87 %	87 %	74 %	84 %
CDI (2)	71 %	63 %	64 %	64 %
CDD	17 %	20 %	36 %	22 %
Contrats aidés	12 %	17 %		12 %
Salaire net médian	1 135 €	1 120 €	1 130 €	1 200 €

(1) chômage, inactivité, reprise d'étude

(2) CDI, Fonctions publiques, à son compte.

Lecture : parmi les diplômés du Bees, 13 % n'ont pas d'emploi et 87 % en ont un. Sur ces personnes qui ont un emploi, 71 % ont un CDI, 17 % un CDD, et 12 % un emploi aidé. Le total fait 100 % des personnes qui ont un emploi.

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

TABLEAU 6

Personnes ayant un emploi en 2004 par sexe et diplôme

	Sortants initiaux	Sortants post-initiaux
BEATEP Hommes	90 %	89 %
BEATEP Femmes	91 %	83 %
BEES Hommes	90 %	87 %
BEES Femmes	84 %	85 %

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

Si l'on s'intéresse à l'origine, il y a un écart entre les diplômés nés de parents nés en France et les autres pour les garçons, mais pas pour les filles. Les garçons d'origine étrangère ont moins souvent un emploi que les diplômés nés de parents nés en France. Cet écart est plus marqué pour les sortants « post-initiaux » (79 % contre 88 %) que pour les « sortants initiaux » (86 % contre 91 %). Pour les femmes les taux d'emploi des françaises et des femmes d'origine étrangère sont équivalents. En d'autres termes, soit les jeunes femmes d'origine étrangère rencontrent moins de frein à l'emploi que les hommes de même origine, soit les femmes rencontrent globalement plus de frein, et il n'y a alors pas de différence entre françaises et femmes d'origine étrangères. Sans doute les deux phénomènes jouent en même temps (tableau 7).

► *L'emploi rassemble les contraires.* Ce sont les personnes à la fois les plus diplômées (bac+3) et les moins diplômées (diplôme inférieur au bac) qui ont le taux d'emploi le plus élevé. Et les personnes dont la formation initiale atteint un niveau intermédiaire connaissent un taux d'emploi un peu moins élevé. Il n'y a donc pas de gradation, ou de dégradation systématique du taux d'emploi quand le niveau de formation initiale s'élève ou s'abaisse.

Au total, à niveau de formation initiale égal, les diplômés du MJSVA ont un taux d'emploi supérieur à celui de la génération. S'ajoute à cela le fait qu'ils sont un peu plus diplômés que la génération, en moyenne, ce qui contribue à expliquer, en partie, la supériorité du taux d'emploi des diplômés du MJSVA par rapport à l'ensemble de la génération.

Un emploi très majoritairement dans le métier

Sur 100 personnes ayant un emploi, 78 titulaires du BEATEP et 72 titulaires du BEES sont dans leurs métiers respectifs (tableau 8 et encadré 2). Ces métiers ont deux acceptions. La première est un sens restreint qui correspond au cœur de l'activité : animateur sportif, animateur socioculturel, agent d'animation, responsable de structure d'animation. Ces métiers représentent 62 % des diplômés du BEATEP et 71 % des personnes ayant un emploi. Pour le BEES, ils représentent 57 % des diplômés et 66 % des personnes ayant un emploi. Mais d'autres personnes sont sur des métiers voisins, catégorie appelée ici « métier élargi » (voir encadré 2). Ces derniers représentent de l'ordre de 6 % des diplômés du BEATEP comme du BEES.

La part de ceux qui sont dans le métier varie assez fortement selon le sexe, la filière et le diplôme. Les filles témoignent d'une forte homogénéité : de l'ordre de 20 % d'entre elles qui ont un emploi sont hors métier, à l'exception des « sortantes initiales » du BEATEP qui sont un peu plus nombreuses (28 %) à exercer ailleurs (tableau 9).

TABLEAU 7

Personnes ayant un emploi par sexe, origine géographique et filière

	Sortants initiaux	Sortants post-initiaux
Hommes origine française	91 %	88 %
Hommes origine étrangère	86 %	79 %
Femmes origine française	83 %	83 %
Femmes origine étrangère	82 %	81 %

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

TABLEAU 8

Les diplômés selon leur emploi dans le métier ou non

	BEATEP	BEES
Métier restreint	62 %	57 %
Métier élargi	6 %	6 %
(Total métier)	(68 %)	(63 %)
Hors métier	19 %	24 %
Total emploi	87 %	87 %
Part du métier total dans l'emploi	78 %	72 %
Pas d'emploi	13 %	13 %
Total	100 %	100 %

Lecture : sur 100 diplômés du Beatep, 62 travaillent dans le métier restreint ; 6 dans le métier élargi et au total 68 dans le métier, 19 travaillent dans des secteurs tout à fait différents et 13 ne travaillent pas. Les 68 qui travaillent dans le métier représentent $68/87 = 78\%$ des personnes qui ont un emploi.

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

Encadré n° 2 :

Le sens restreint donné ici comprend les métiers de l'animation : animateur ou éducateur sportif, ou socio culturel, agent d'animation, responsable de structure d'animation socioculturelle ou sportive. Le sens large donné au métier concerne ici principalement des professeurs d'EPS, mais aussi d'autres métiers de l'animation très diversement dénommés dans l'enquête : « coordonnateurs de jeunes, d'animation, sportifs ; de vacances, de développement local, etc. » Il s'agit également de techniciens « dans le sport », « d'activités nautiques », On trouve aussi des « conseillers sportifs », et un certain nombre de militaires ou de personnels de sécurité civile « cavalier de la garde républicaine, sauveteur en montagne, pompiers... », dont la composante sportive du métier est forte.

TABLEAU 9

Sur 100 diplômés en emploi, part des personnes qui travaillent « hors métier » selon le diplôme du MJSVA et la filière

	Hommes	Femmes
Bees		
Sortants initiaux	23	19
Sortants post-initiaux	35	18
Beatep		
Sortants initiaux	10	28
Sortants post-initiaux	26	20

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

La situation des garçons est plus hétérogène : la part des personnes qui ont un emploi en dehors du métier est globalement plus forte pour le BEES que pour le BEATEP et pour les « sortants post-initiaux » que pour les « sortants initiaux ». Ainsi, 10 % des garçons « sortants initiaux » du BEATEP travaillent hors métier contre 35 % des « sortants post-initiaux » du BEES, que ce soit au sens restreint ou au sens large (tableau 9).

Le niveau de formation initiale a un effet assez neutre sur la capacité à exercer un travail dans le métier en rapport avec le diplôme obtenu : pour les « sortants initiaux » comme pour les « sortants post-initiaux », et pour le BEES comme pour le BEATEP, la part des personnes ayant un emploi qui exercent dans le métier, au sens large, est du même ordre de grandeur aussi bien pour les personnes d'un niveau de formation initiale universitaire que pour les personnes qui ont au plus le baccalauréat, à l'exception du Beatep pour les « sortants initiaux » (tableau 10).

La propension à avoir un emploi dans le métier n'est pas liée à l'âge sauf pour les hommes « sortants post-initiaux » du BEES. Pour ceux d'entre eux qui ont 40 ans ou plus, de l'ordre du tiers exercent dans le métier : le diplôme du MJSVA leur confère une « employabilité » qu'ils utilisent, de leur gré ou non, ailleurs que dans l'animation, et cette remarque est vraie quel que soit leur niveau de formation initiale. Le fait que plus les titulaires du BEES sont âgés, moins ils travaillent dans l'animation ou l'encadrement sportif ne témoigne donc pas d'une fuite de personnes déclassées, mais d'une opportunité sociale offerte par le diplôme et par leur expérience passée. On peut également avancer l'hypothèse qu'il s'agit de personnes qui ont un emploi par ailleurs, mais qui ont souhaité obtenir le Bees du 1er degré dans le cadre d'activités associatives.

Un statut du travail comparable à la filière Staps et plus favorable que celui des diplômés tertiaires de niveau IV

Les diplômés du BEES et du BEATEP ont un emploi au moins aussi souvent que ceux de la filière STAPS et plus souvent que les bacheliers professionnels tertiaires. Les diplômés du BEES sont plus souvent en CDI (71 % des personnes ayant un emploi), que l'ensemble des autres diplômés. Le niveau de salaire est comparable à celui du baccalauréat professionnel tertiaire, et inférieur de 5 % environ à celui de la filière STAPS. (Tableau 5). La différence la plus sensible avec la filière STAPS porte sur les métiers exercés : la majorité des titulaires du BEES et du BEATEP sont en forte

TABLEAU 10

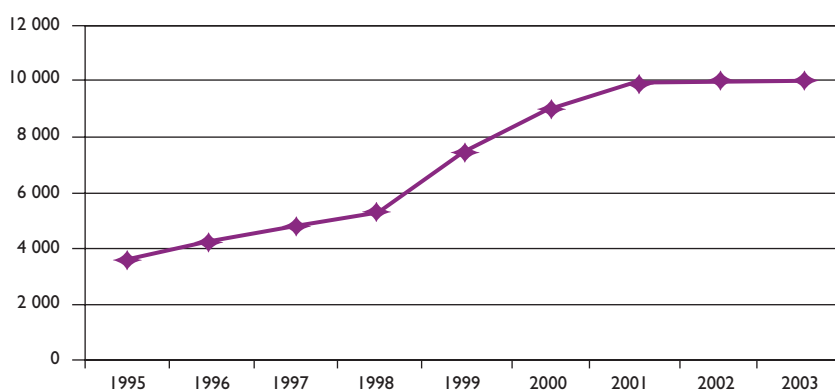
Part des personnes ayant un emploi dans le métier (total) parmi les personnes ayant un emploi

	BEATEP	BEES
Sortants initiaux		
Sup Bac	83 %	87 %
Bac et moins	91 %	84 %
Sortants post-initiaux		
Sup Bac	80 %	74 %
Bac et moins	81 %	77 %

Source : Enquête Génération CEREQ/MJSVA

Graphique 5

Évolution du nombre de diplômes STAPS délivrés (licences et plus)



Source : Ministère de l'Éducation Nationale DEP

adéquation avec leur diplôme d'animateur, alors que les orientations professionnelles des diplômés de la filière STAPS sont plus variées. Les diplômés du MJSVA sont en

outre plus souvent employés dans le secteur privé et associatif et ceux de la filière STAPS plus souvent sur des emplois publics.

Pour en savoir plus :

- [1] In Regard sur L'économie sociale et solidaire, Insee Ile-de-France, Mai 2004.
- [2] STAT-Info 06-02 : Le parcours des diplômés du MJSVA.
- [3] STAT-Info 05-03 : 100 000 diplômés professionnels sportifs ont été délivrés depuis 1995.
- [4] Stat-Info 05-02 : 580 000 diplômés de l'animation ont été délivrés depuis 1995.

STAT-INFO

est le bulletin de la Mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Directeur de publication : Hervé Savy

Rédacteur en chef : Dominique Crosnier

Secrétariat de Rédaction : Myriam Claval

Direction artistique et maquette : Imprimerie Nationale

Site internet : www.jeunesse-sports.gouv.fr

Adresse administrative : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr - Tél. : 01 40 45 92 96